



Adaptation des Structures du Réseau :

Avant, en Saône et Loire, ça passait...(ou presque)

Maintenant ça casse !

La CGT Finances Publiques 71, Solidaires Finances Publiques 71 et FO DGFIP 71 ont pris connaissance des documents techniques relatifs au Comité Technique Local du 14 septembre 2017.

Elles dénoncent avec la plus grande vigueur les mesures énoncées en Point 3 concernant l'Adaptation Structure Réseau.

► **En effet, nous déplorons une attaque, sans précédent, contre les services de proximité, les services de contrôle fiscal et les agents.**

Ainsi, seront débattues lors de cette séance du 14/09/2017 :

- 1/ le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Chagny vers le SIP de Chalon**
- 2/ le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Perrecy vers le SIP-SIE de Montceau-les-Mines**
- 3/ le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Digoin vers le SIP-SIE de Paray-le-Monial**
- 4/ le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Montcenis vers les SIP-SIE du Creusot et de Montceau-les-Mines**
- 5/ le transfert du PCE du Creusot et de ses antennes (Montceau, Autun) vers le PCE de Chalon**
- 6/ le transfert de l'antenne de Louhans du PCE de Chalon vers le PCE de Mâcon**
- 7/ le transfert de l'antenne du PCRP du Creusot vers le PCRP de Chalon**

► Concernant les trésoreries, en matière de transfert du recouvrement de l'impôt, nous savons que cela équivaut à une fermeture prochaine (à l'exemple de Verdun, Cuiseaux, etc.). Ainsi, 4 trésoreries seront dévitalisées au 1^{er} janvier 2018 !

► De surcroît, nous ne pouvons valider le calendrier qui voit ces mesures prendre effet au 1^{er} janvier 2018. Un certain nombre de nos collègues vont éprouver la mobilité professionnelle et géographique. Sans sommation de la part de la DDFIP !



La DGFIP connaît depuis sa création une baisse continue de moyens humains et matériels. Les conséquences de ces évolutions négatives sont simples : difficultés à maintenir la qualité d'exercice des missions et du service rendu à l'usager, des conditions de travail en constante dégradation sur fond de frénésie de réformes et restructurations. Au cœur de celles-ci, la méthode la plus rapide utilisée par notre direction générale pour faire des économies : la fermeture de structures.

Appelée du terme barbare d'ASR (*adaptation structure réseau), cette démarche revient tous les ans comme un leitmotiv signifiant simplement la suppression de Trésoreries de proximité, de SIE, de SIP, etc. un peu partout sur le territoire.

Les organisations CGT et Solidaires et FO DGFIP 71 dénoncent en premier lieu la méthode qui conduit aujourd'hui à supprimer mécaniquement et dans une approche purement budgétaire des structures des finances publiques sans tenir compte ni des besoins des usagers ni de l'avis des agents.

Plus fondamentalement, elles demandent l'arrêt des restructurations et fermetures de postes et services et l'évaluation des conséquences sur la qualité du service et les conditions de travail pour permettre à la DGFIP de pleinement répondre aux légitimes attentes des administrés et des collectivités dans le respect des conditions de travail des personnels.

Dès lors, nous appelons les personnels des Finances Publiques de Saône et Loire à s'emparer de ces thématiques et à considérer qu'il ne s'agit-là que d'un premier pas vers un démantèlement de plus grande ampleur ! Il est illusoire de continuer à penser que notre département parviendra à échapper à la casse du service public des finances publiques !

La mobilisation des agents sera, comme toujours nécessaire.

Une première étape aura lieu lors de la journée du 12 septembre 2017 où les personnels ont la possibilité de montrer leur mécontentement en s'inscrivant massivement dans la journée de grève à l'appel de la CGT et de Solidaires !

